



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21120018

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

/ 1 OCT. 2021

Greffe
DIVISION MONS

N° d'entreprise : 0449-888-869

Nom

(en entier) :

(en abrégé) :

PIPE CONSTRUCT

Forme légale : SA

Adresse complète du siège :

Ave de l'Europe, 17 et 4080 Fromennes

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats**Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 27/08/21**

Ordre du jour :

- Approbation de la date d'Assemblée Générale
- Rapport de gestion ;
- Modification des règles d'évaluation ;
- Rapport du commissaire ;
- Approbation des comptes annuels arrêtés au 31/12/2020 et affectation des résultats ;
- Décharge aux administrateurs
- Décharge au commissaire
- Renouvellement des mandats d'administrateurs
- Renouvellement des mandats du commissaire

Délibération:

8. L'Assemblée marque son accord sur le renouvellement des mandats d'Administrateur suivants pour une durée d'un an soit jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31/12/21 :

Monsieur PIRSON Claude Maximilien.

Monsieur HANON Gaël.

Monsieur BENABDERRAHMANE Nordine.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/10/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).